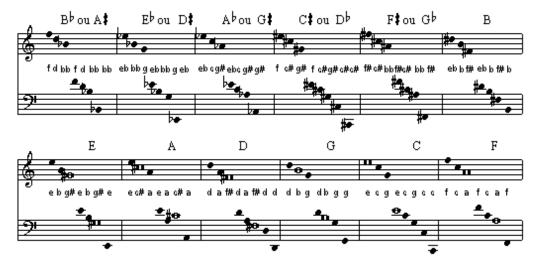
Introduction à la notation

En exergue de chaque psaume, les spécificités de notation utilisées sont présentées en quelques mots ; toutefois il est important de prendre connaissance des commentaires ci-dessous, qui donnent une vue d'ensemble, et permettent de comprendre les fondements logiques ayant présidé à ces choix de transcription.

Généralités

- En tête de partition, le **nombre d'accords** requis (6, 7 ou 12), ainsi que le nombre de cordes par accords de cithare (...|||| = 4 et/ou ||||||| = 7), sont précisés par pictogramme.
- Pour les accompagnements nécessitant 12 accords, chaque fois que cela est possible, des suggestions pour les plus petits modèles de cithare sont proposées, souvent au moyen d'une transposition vers le bas, qui rend le chant plus accessible aux voix graves.
- Également en pictogramme, les **accords à préparer en mineur**, et ceux qui moduleront (m/M ou M/m) en cours d'exécution : dans ce cas, une note de bas de page précise leur réalisation, en évitant autant que possible la manipulation des modulateurs.
- La composition des accords souhaitée est celle des psaltérions 12x7 d'En Calcat (à lire dans le sens de l'exécution : de bas en haut, donc de droite à gauche) :



NB: avec des modèles de cithare différents, ou sur d'autres instruments, on se rapprochera aussi souvent que possible de cette distribution des notes, en respectant spécialement la hauteur des basses.

- Résonance : pour une réelle adéquation avec le caractère résonant de la cithare, la transcription de l'accompagnement privilégie les liaisons aux silences, sauf en début de phrase, ou après un geste d'étouffement.

Dans le cas où la résonance revêt une importance particulière, une courbe prolonge les notes ou accords.

- Les irrégularités de psalmodie, tout comme les subtilités de la composition, suscitent assez fréquemment des variantes d'un verset à l'autre, d'une reprise à l'autre – d'où pour mémoire, emploi de la mention " 2. " qui signifie : « à jouer seulement la 2è fois ».

Ligne du chant

- Pour soprano ou ténor, sauf indication contraire.
- Chant transcrit en clé de sol, non mesurée, se prêtant à une interprétation assez libre.

Accompagnement

Dans les quelques cas où l'accompagnement comporte une **2è voix**, elle figure soit sur une portée intermédiaire, soit dans la partie supérieure de la clé de fa.

Pour les accords eux-mêmes, principe d'une double transcription : sur portée et en codage.

- **Sur portée**, les accords sont transcrits en **basse chiffrée** : basse affectée d'un ou plusieurs chiffres : sous la portée, en caractères ordinaires ce qui différencie des doigtés (gras) et des numéros de cordes (italiques).
 - ONB: Outre l'indication d'emplacement par rapport au chant, cette notation permet de préciser à quel octave doit débuter l'accord (basse, contrebasse ou au contraire octave 2) donnée indispensable pour la qualité de l'harmonie.
 - Tout en évitant l'encombrement graphique de trop nombreuses notes supérieures, la basse chiffrée présente également l'atout considérable de laisser une certaine flexibilité quant à la composition des accords de cithare, qui justement varie selon les modèles d'instrument.
 - o En récitatif, la technique d'exécution des accords la plus fréquemment employée est l'arpégé libre.
 - En basse chiffrée, cet arpégé est signifié par un trait oblique au-dessus de la basse, ascendant /, ou descendant \, selon le sens de l'exécution.
 - / /= le contraste de taille et épaisseur donne une idée de la plus ou moins grande vitesse/longueur de l'arpégé.
 - O L'arpégé rythmique est transcrit de façon toute autre : au lieu d'une basse affectée d'un trait supérieur et d'un chiffre inférieur, successions de notes ascendantes ou descendantes, non chiffrées.
- **Codage**: pour parer à la méconnaissance de la clé de fa et des éléments de basse chiffrée, les accords sont également transcrits en codage (entre les portées) c'est-à-dire: ensemble de lettres et signes conventionnels, couramment utilisé sur les partitions de cithare à accords.
 - O Noter que le codage privilégie ici le caractère technique de l'exécution à la cithare, par rapport aux données harmoniques concernant les accords : aussi certains signes pourront-ils demeurer obscurs pour les autres instruments. (Pour mémoire, la technique reste d'abord transcrite sur portée!)
 - NB à l'intention des citharistes : les basses isolées sont codées entre parenthèses et dans une typographie différente de celle des accords (ex. C_l) afin de ne pas être assimilées, sur les instruments autre que la cithare, à des données harmoniques.
 - Les **données** « **harmoniques** », applicables à tous, sont les suivantes : nom de l'accord, précision éventuelle du mineur (ex. Cm), renversements (ex. C/E), sixtes (ex. C⁶) et septième (ex. C⁷).
 - Pour mémoire, à la cithare : $C/E = E_1 C \blacktriangle$ (en arpégé, à enchaîner sans interruption d'où utilisation de deux doigts))
 - Le codage n'indique pas avec précision l'emplacement des accords par rapport au chant : donc, à déduire des notes sur portée.
 - O Les données techniques du codage propre à la cithare sont les suivantes :

Accord avec contrebasse: lettre avec apostrophe C', Dm' etc.

Accord sans basse :

Fragment d'accord : Points / bâtonnets ...||| ||| ... etc.

Et également \triangle , utilisé après un arpégé rythmique (12 ou 123)

pour signifier « ensemble des cordes restantes »

Arpégé libre : non codé, du fait de la proximité avec le trait utilisé en basse chiffrée

 $/ = montant; \setminus = descendant;$

/ / : + ou - grande longueur/vitesse de l'arpégé – cf. supra.

Arpégé rythmique : chiffres italiques au-dessus de la portée, selon numéro d'ordre des cordes

de l'accord. C 123456 (0 = éventuellement, contre-basse pour C et D).

Accord descendant : Ψ (non systématique, du fait de la visibilité de la flèche sur portée).

Note ajoutée à l'accord (ex. pour une 7è) : signe +, puis...

Si ajout d'une corde mélodique : nom de la note en notation latine, et son octave (ex. : + fa 3)

Si ajout d'une corde d'accord : nom de l'accord, et n° de corde en indice (ex. $+ F_4$)